

Synthèse de l'atelier régional sur les grands transferts d'eau en Méditerranée

9 et 10 décembre 2013, Alger

Intervention de Monsieur Abdelwahab SMATI

Directeur de la Mobilisation des Ressources en Eau

Ministère des Ressources en eau (Algérie)

Cet atelier régional sur les grands transferts en méditerranée, organisé conjointement par le MRE et l'IME, a mis en évidence la complexité des systèmes hydrauliques mis en place dans leur dimension technique, économique, sociale, environnementale et politique.

Tout d'abord, je tiens à souligner l'intérêt suscité par ces deux journées associant, autour de M. le Ministre des ressources en eau, Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, M. le ministre de l'agriculture et du développement rural et du président de l'Union Nationale des Paysans Algériens. C'est dire le caractère transverse des transferts d'eau : eau, agriculture, aménagement du territoire, environnement, énergie sans oublier la participation de la société civile.

Nous avons eu l'honneur de suivre les allocutions de Mme Milagros Couchoud, présidente de l'IME, qui a insisté sur la disponibilité de son institution d'accompagner ce type d'initiative en mettant en œuvre son réseau d'experts. M. Loïc Fauchon, président honoraire du conseil mondial de l'eau, a rappelé l'importance du programme de dessalement mis en place par l'Algérie et a exhorté les autorités à s'associer à la fois, à une initiative sous le parrainage de l'OCDE dans ce domaine ainsi que sa participation active au forum mondial de l'eau. Par ailleurs, M. Michel De Vivo, secrétaire général de la CIGB, a demandé à ce que l'Algérie réintègre les initiatives qui seront lancées par son institution au regard de sa riche expérience en matière de barrages et de transferts.

S'agissant, plus précisément, du contenu de ces journées sur les grands transferts en méditerranée, je me permets de les dérouler en fonction de leur spécificité, originalité, des enseignements qu'on peut en tirer et des problématiques multidimensionnelles qu'elles posent.

M. Benblidia a donné une vision macroscopique en rappelant que les grands transferts en méditerranée ne sont pas récents. En effet, les aqueducs d'Egypte ancienne et de l'empire romain sont là pour en témoigner. M. Benblidia a justifié ces grands transferts par des raisons de compensation des inégalités spatiales des ressources en eau. S'agissant de la prospective à long terme, il a attiré l'attention sur la croissance démographique et son incidence sur l'armature urbaine, en particulier dans les zones littorales méditerranéennes, et par conséquent de la pression exercée par l'augmentation de la demande et donc des transferts. Il a conclu son intervention en mettant en perspective des axes de réflexion ciblant en priorité : les coûts élevés de fonctionnement et de gestion, la demande énergétique pour laquelle une demi-journée a été consacrée, le coût de production du mètre cube et son rapport avec la tarification, l'acceptation par les populations localisées à la « source », les questions environnementales et l'incidence sur le milieu naturel. Par

l'évocation de ces priorités, je note que M. Benblidia a d'emblée mis en perspective les problématiques posées par les grands transferts.

Les présentations de cas régionaux dans le cadre de la première session de cet atelier ont été riches en enseignements. Il en est ainsi :

- Du transfert In Salah → Tamanrasset, cas concret d'aménagement du territoire.
- Des grands transferts dans la région provençale, s'appuyant sur des aqueducs datant du 18^{ème} siècle, ont mis en évidence : leur impact sur le milieu naturel par la réduction du débit, les effets sur la faune et la flore, la modification des flux sédimentaires (étang de Berre).
- Les transferts d'eau en Tunisie ont été instructifs en ce qu'ils soulèvent leur inscription dans une stratégie à long terme (eau 2050) et la nécessité de la mise en place d'une étude d'interconnexion des barrages du nord et du centre.
- La présentation des transferts d'eau au Maroc a été originale en mettant en exergue la typologie variée des usages : domestiques, agricoles et énergie.

La deuxième session a été consacrée à la gestion optimale des transferts. Les cas suivants ont été présentés :

- Le système Beni Haroun a fait l'objet de deux présentations : la complexité technique et les questions relatives aux coûts d'énergie et la diversité des usagers de l'eau desservis par ce complexe.
- L'expérience espagnole, au travers du transfert des excédents hydriques du fleuve Ebro vers les régions de la côte méditerranéenne pour les usages domestiques, agricoles et autres secteurs productifs, a mis en évidence la nécessité de la programmation détaillée et performante dans la phase de conception, la division du travail en tronçons, l'effort de coordination pour assurer la cohérence entre les études de tous les tronçons, la maîtrise des coûts et le respect des délais.

La deuxième journée a été consacrée à la gestion efficiente de l'énergie dans les grands transferts. C'est ainsi qu'ont été présentés les cas de :

- la gestion de l'énergie pour la production d'eau en Algérie,
- les aménagements hydrauliques au service d'une gestion optimisée des transferts d'eau
- l'optimisation énergétique du transport et de la production de l'eau par le système hydraulique du canal de Provence.

En conclusion, le président de session M. Bougueroua, a attiré l'attention sur la relation « bidirectionnelle » de l'eau et de l'énergie : de l'eau pour produire de l'énergie et de l'énergie pour transporter de l'eau et le cas des grands transferts est représentatif à cet effet.

En résumé, je constate que les grands transferts répondent positivement à certaines problématiques mais posent autant de questions. La principale problématique à laquelle les grands transferts apportent une réponse est celle du rééquilibrage de la répartition des ressources en eau. Ces journées ont montré que les réponses techniques, à travers les présentations descriptives des cas régionaux, sont bien maîtrisées. En revanche, ces journées ont soulevé de nombreuses questions qu'on peut regrouper comme suit :

- La maîtrise coûts d'investissement et de fonctionnement ainsi que leur structure
- La gestion patrimoniale de ces grands complexes
- Les impacts environnementaux et sociaux
- L'acceptation sociale

Autant de question qu'il serait justifié de les aborder au travers d'autres ateliers dont l'IME pourrait en être l'initiateur.